

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1 — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Sans vouloir médire de la diplomatie et révoquer en doute ses prétendus services, il est certain qu'elle ne fait pas toujours ce qu'elle devrait et ce qu'elle pourrait faire pour résoudre rapidement les difficultés qui sont soulevées à son haut et puissant arbitrage. Ce que l'on est, surtout, en droit de lui reprocher, c'est de traîner en longueur des choses qui, avec un peu de bonne volonté, pourraient être résolues en quelques minutes.

Loin de nous la pensée d'élever le moindre doute sur la bonne volonté et les capacités des hommes qui composent ce corps d'élite; ils sont investis de la confiance de leur gouvernement, mais n'empêche que le bon public, qui paie les frais de la comédie diplomatique à quelque peu le droit de se plaindre et de trouver que l'on abuse de sa patience et de son argent.

On a beaucoup parlé, en ces derniers temps, du « concert européen », qui devait tout résoudre, aplanir toutes les difficultés. Où en est-il aujourd'hui de son œuvre, ce fameux concert ? Quelles questions a-t-il résolues ? Aucune

La question crétoise autour de laquelle on a fait tant de bruit est demeurée une véritable énigme et bien habile serait le diplomate qui pourrait pronostiquer quand et comment le conflit se terminera.

Aujourd'hui, le ministre des affaires étrangères de Berlin s'en lave les mains parce qu'il a obtenu ce qu'il voulait, c'est-à-dire, parce que l'influence allemande est devenue prépondérante à Constantinople. Il déclare avec un sans-façon tout tudesque qu'il se désintéresse complètement de l'affaire. « Nous n'exposerons pas davantage, disait-il naguère, pour l'amour des deux partis qui se combattent en Crète, les os du fameux grenadier poméraniens, que nous ne ferons intervenir les poings de nos marins. »

Peu importe à l'Allemagne que les Turcs assassinent les chrétiens en Crète, et que la plus épouvantable anarchie règne dans ce pays, elle n'en a cure.

En Chine, la situation n'est pas plus claire. Ce qui apparaît de plus évident, c'est que chacune des puissances composant le « concert européen », — la France exceptée, — cherche à se tailler sa part dans le vaste empire du Fils du Ciel.

Ici encore, l'Allemagne, qu'aucun scrupule ne saurait arrêter, a su très habilement se créer un pied à terre sur les côtes chinoises, en s'emparant de Kiao-Tchéou; et il est probable que mise en appétit par ce premier succès, elle ne s'en tiendra pas là.

La Russie et l'Angleterre ont vu d'un mauvais œil cette intrusion des allemands dans l'empire chinois mais comme elles n'ont pas eu l'énergie de s'y opposer, elles cherchent à obtenir du Ciel des compensations plus ou moins importantes.

Ce qu'il y a de véritablement surprenant dans tout ceci, c'est que la Russie tant de fois jouée par l'Allemagne manifeste encore quelque tendance à se jeter dans les bras de Guillaume.

Les journaux indépendants et clairvoyants

de Saint-Petersbourg blâment cette politique d'effacement du tzar qui ne peut que nuire aux intérêts de la Russie et à ceux de la France, son alliée.

« Cet incident, écrit l'un d'eux, comporte pour nous un enseignement précieux. Il nous montre ce que nous pouvons penser de l'amitié de l'Allemagne. Cette amitié elle l'invoque sans cesse quand il s'agit de nous demander un appui pour l'exécution de ses projets; mais il n'en reste plus la moindre trace quand il s'agit d'appuyer les nôtres. »

L'attitude de l'Angleterre n'est pas moins étrange; pendant qu'elle fait mine de s'associer à la France et à la Russie dans la question crétoise, elle nous cherche noise en Afrique sur les bords du Niger et du Haut Nil.

La morale qu'il convient de tirer de tout ceci c'est que nous n'avons pas à favoriser les intérêts ou les ambitions de telles ou telles puissances, ni à prendre parti pour les autres, puisqu'il est manifeste qu'elles n'obéissent toutes qu'à un étroit egoïsme et qu'elles ne se feraient pas scrupule, le cas échéant, de s'agrandir à nos dépens. Sachons donc rester libres, et agissons au mieux de nos intérêts.

C. R.

Sénat

Séance du 15 mars

Le projet de budget de 1898 est renvoyé à la commission des finances.

Un projet de loi approuvant la convention d'extradition entre la France et les Pays-Bas est ensuite adopté sans débats.

L'ordre du jour appelle la deuxième délibération sur le projet de loi concernant les accidents dont les ouvriers sont victimes dans le travail.

Les articles 1 et 2 sont adoptés. Un amendement de M. Buffet tendant à reprendre la rédaction adoptée par le Sénat en 1896, est repoussée après l'intervention du ministre par 218 voix contre 50.

L'article 3 est adopté; une modification est apportée à cet article; une disposition de M. Silhol substituant 16 ans à 18 ans comme âge des enfants auxquels l'indemnité est accordée, est adoptée malgré l'opposition de M. Leyat.

La suite de la discussion est renvoyée à vendredi.

QUESTIONS D'ENSEIGNEMENT

Nos fils d'après le livre d'Hugues Le Roux (1)

Le publiciste bien connu, Hugues Le Roux, a écrit récemment, sur des questions pleines d'intérêt, un livre qui a attiré l'attention du public.

Que ferons-nous de nos fils ?

Les carrières libérales sont encombrées, les emplois divers dans les administrations ne peuvent suffire à placer les diplômés qui se pressent aux portes. Les titres de licencié et même de docteur ne préservent pas de la misère ceux qui les possèdent, ainsi que l'a montré M. A. Bérenger dans la *Revue des Revues*, et les carrières libérales sont justement celles où un jeune homme est presque sûr aujourd'hui de végéter péniblement quand il ne meurt pas de faim.

Ne conviendrait-il pas à la bourgeoisie aisée de pousser ses fils vers les professions qui se rattachent au commerce et à l'industrie ?

(1) « Nos fils », Calman Lévy, Paris.

Tel est le sujet traité par M. Hugues Le Roux. Son élève, le jour de la distribution des prix, a remporté au lycée tous les prix, et il « en est naïvement fier comme un anon chargé de reliques ». Il fait ce qu'on appelle de brillantes études et il va être bachelier.

Une grave question va se poser. Que ferons-nous de lui ? Un polytechnicien. C'est le rêve de la mère qui sourit d'avance à la pensée de voir son fils l'épée au côté. Mais il faut prémunir cette mère contre les déceptions qui l'attendent.

Les ingénieurs qui sortent chaque année de l'école sont plutôt des hommes de science que de métier, et on leur préfère souvent des ingénieurs civils. Reste l'armée. Là non plus il n'y a pas un avenir assuré et, malgré toute l'énergie que peut déployer un jeune homme, il n'est pas sûr de trouver une position honorable.

S'il prend Saint-Cyr, il a la perspective d'être sous-lieutenant, à 190 francs par mois, en sortant de l'école. Mais les dépenses obligatoires absorbent plusieurs fois le traitement de l'Etat, et si la famille est sans fortune, le jeune officier contracte des dettes.

L'École Centrale n'offre pas plus de chances. Là aussi l'éducation est trop théorique, et les grands industriels ont plus de confiance aux hommes pratiques formés par les Ecoles d'arts et métiers.

Si notre jeune homme fait du droit, M. H. Le Roux montre comment les magistrats, les juges de province, sont exposés à végéter longtemps avec des traitements dérisoires, sans espoir d'avancement.

La médecine ? Ici encore la médecine est loin de faire vivre le médecin. « En attendant que les futurs docteurs manquent de clients pour vivre, les écoles de médecine manquent de cadavres pour les instruire ! »

Ayant montré les inconvénients que présentent les carrières énumérées, H. Le Roux se demande pourquoi son jeune homme ne serait pas commerçant ou agriculteur ?

Mais les parents ne se résigneront à cette éventualité qu'en désespoir de cause et s'il leur est prouvé que leur fils ne peut réussir dans l'une des voies déjà indiquées.

Et voici ce pauvre père désolé que l'auteur nous montre, s'écriant dans son désespoir : « Je ne peux pourtant pas envoyer mon fils dans une maison de correction. Si j'en faisais un agriculteur, si je le mettais dans une maison de commerce ? »

C'est là, en effet, la vraie solution. Il n'y a qu'à en prendre son parti. Les professions libérales deviennent de moins en moins rémunératrices. Il faut nous habituer à faire de nos fils ce qu'ont été leurs ancêtres, de bons négociants ou de bons agriculteurs.

Que de fortes études soient nécessaires pour former des hommes que l'on destine au commerce ou à l'industrie, personne n'y contredira; mais il faut surtout que pour répondre à des besoins nouveaux notre système d'éducation se transforme, que les sciences et l'étude des langues vivantes prennent le pas sur les humanités de jadis.

Il y a de quoi occuper dignement les facultés intellectuelles les plus brillantes de nos jeunes bacheliers, et nous devons remercier les écrivains qui, comme Hugues Le Roux, montrent d'une façon si claire et si complète le danger que courent les familles françaises en faisant de leurs fils des licenciés, agrégés ou docteurs, incapables de trouver un emploi rémunérateur, après 15 ans d'études.

Nous pensons que les lecteurs de ce livre, tenant compte des observations si justes et si bien présentées par M. H. Le Roux, en

profiteront au moment décisif de choisir une carrière pour leurs enfants.

UN AMI DU PROGRÈS.

INFORMATIONS

Une interpellation

M. Paschal Grousset, député de Paris, vient d'aviser le président du conseil de son intention de lui adresser une question sur les préparatifs de mobilisation de l'escadre du Nord et sur la politique extérieure du gouvernement.

Cette question viendra probablement lundi, au début de la séance et sera transformée en interpellation.

Commission des douanes

La commission des douanes a entendu un rapport verbal de M. Rozet, sur une proposition de M. Pourquery de Boisserin, tendant à réduire le droit sur les pierres à aiguiser brutes.

Le partage de la Chine. — La Russie à Constantinople

Le correspondant berlinois du *Sunday Special* télégraphie :

« J'apprends de source autorisée, que le ministre allemand à Pékin a reçu l'ordre d'appuyer les demandes de la Russie et de la France. »

Il est évident que la Russie prépare un grand coup en Mandchourie et dans la Chine septentrionale. Elle a expédié dans ces régions plus de 80,000 hommes.

Conseil supérieur de l'instruction publique

M. Rambaud, ministre de l'instruction publique, vient, après avis de la section permanente du conseil supérieur de l'instruction publique, de faire signer par le président de la république, un décret modifiant le règlement intérieur de ce conseil.

Distinctions russes aux gardiens de la paix

L'empereur de Russie vient de faire remettre à M. Touny, directeur de la police municipale, 160 brevets et insignes de l'Ordre de Saint-Stanislas pour être distribués aux gardiens de la paix des cinq compagnies de réserve qui ont assuré le service d'ordre pendant le séjour du tzar à Paris.

Ces distinctions honorifiques seront remises aux hommes ayant le plus de service dans chaque compagnie de réserve.

Suite de l'affaire Zola

La suspension de M^e Leblois

Le conseil de l'ordre des avocats, s'est occupé du cas de M^e Leblois. Ce dernier a comparu devant le conseil. Après la discussion, la peine de la suspension pendant six mois a été prononcée contre M^e Leblois. Les considérants du jugement seront tenus secrets.

Le cas de M^e Demange

Dans sa séance de mardi prochain, le conseil entendra la lecture du rapport sur l'affaire Demange.

Incident de frontière

Un capitaine des douanes allemandes ayant pénétré en tenue sur le territoire français à Villerupt, des ouvriers français se précipitèrent sur lui et le terrassèrent. Aux cris de leur officier, des douaniers allemands accoururent et, se plaçant contre le poteau qui marque la frontière, ils mirent

le groupe en joue. Les ouvriers français lâchèrent alors le capitaine.

L'émotion est grande à Nancy.

Incident Hispano-cubain

Crainte de bombardement

Toutes les femmes et tous les enfants de moins de seize ans ont reçu l'ordre de quitter les fortifications de Sandy-Hook, à l'entrée du port de New-York.

Cette décision indique que les hostilités peuvent commencer d'un instant à l'autre.

Les Etats-Unis ont encore commandé de l'or en Europe, ce qui portera le total à plus de 105 millions de francs. En même temps, un vapeur apportera d'Australie à San Francisco environ 10 millions en or.

Le président du comité des insurgés cubains, à New-York, déclare que les insurgés sont décidés à n'accepter que l'indépendance complète et qu'ils sont prêts à donner dans ce but à l'Espagne, une indemnité de 500 millions de francs.

Les Etats-Unis et l'Espagne

M. Baron, député d'Aix, vient d'écrire à M. Hanotaux pour l'aviser de son intention de lui adresser, une interpellation de samedi en huit, au sujet de la politique extérieure du gouvernement, et plus particulièrement des rapports entre les Etats-Unis et l'Espagne.

Les balles Dum-Dum

M. Lucien Hubert a prévenu M. Hanotaux, ministre des affaires étrangères, de son intention de lui poser une question sur l'emploi des balles Dum-Dum par les anglais. M. Hanotaux a répondu qu'il ne pourrait accepter cette question que dans un mois.

Comme le Parlement italien va être appelé à s'occuper, lui aussi, des balles Dum-Dum, M. Lucien Hubert, va transformer sa question en interpellation et en demander la mise à l'ordre du jour du samedi 26 mars.

Grève

On écrit de Cette — Les journaliers du chemin de fer du Midi se sont mis en grève ; ils demandent une augmentation de salaire de 50 centimes par jour, c'est-à-dire 3 fr. 50 au lieu de 3 fr.

Un procès de haute trahison en Allemagne

D'après le *Leipziger Tageblatt*, l'insurrection de l'affaire de haute trahison d'Aix-la-Chapelle est disjointe.

Lesous-officier Hagenbruch passera devant le conseil de guerre de Cologne, et le cafetier Pierre Mindorff, de Verviers, sera traduit devant la Haute Cour.

Ces deux procès seront jugés à huis clos.

Le duel Cavallotti-Macola

Le président a communiqué à la Chambre italienne une demande en autorisation de poursuites contre le député Macola qui, le 6 mars, tua en duel M. Cavallotti, et contre trois députés témoins des deux combattants ; le quatrième témoin était un publiciste.

Duel à Alger

A la suite d'une lettre publiée par l'*Anti-Juif* du 13 mars, dans laquelle le capitaine israélite Elie Oger, du 1^{er} tirailleurs, en garnison à Dellys, était pris à partie, une rencontre à l'épée a eu lieu dans la matinée aux environs d'Alger entre M. Régis, directeur de l'*Anti-Juif*, et le capitaine Oger ; celui-ci a été blessé au côté.

Un toast de Guillaume II

Une agence officielle communique à la presse un télégramme de Berlin par lequel il est dit que l'empereur d'Allemagne, dans un dîner donné par la princesse Irène, sa belle-sœur, a prononcé les paroles suivantes :

« J'affirme que tant que Guillaume II sera empereur d'Allemagne, les Yankees ne s'empareront jamais de l'île de Cuba.

Et le souverain allemand, en prononçant ces paroles « déposait sur la table, la croix de son épée ».

Turcs et Grecs

Le correspondant du *Times* dit qu'il est question de confier à la France, à la Russie et à la Grande-Bretagne, la pacification de l'île de Crète. L'Autriche et l'Allemagne ne font aucune objection à ce projet, mais l'Italie, en sa qualité de puissance méditerranéenne, voudra sans doute participer au règlement de la question crétoise.

Une centenaire

On écrit de Nîmes :

L'état civil a enregistré le décès d'une centenaire. Adèle-Caroline Arnaud était née à Grenoble le 28 germinal an VI. Elle était donc âgée de 102 ans.

La tante du secrétaire général d'Avignon habitait depuis longtemps cette ville ; elle jouissait de toutes ses facultés et a succombé des suites de l'influenza.

Caroline était célibataire.

Mort dans les neiges

On écrit de Falgoux (Cantal) :

Dernièrement, des chiens ont découvert le cadavre du jeune Rabaisson. La neige le recouvrait encore et, lorsqu'on a pu le dégager, on a constaté avec stupeur que les renards en avaient dévoré une partie.

Le tueur de bergers

Les docteurs Lacassagne et Rébatel, chargés par le parquet général d'examiner, à la prison Saint-Paul, l'état mental de Vacher, au point de vue de la responsabilité du fameux assassin, viennent de terminer leur rapport. Le docteur Pierret, le troisième expert désigné par la justice, a déclaré se rallier aux conclusions formulées par ses deux confrères.

Nous croyons savoir que l'opinion des docteurs Lacassagne et Rébatel est en faveur de la responsabilité de Vacher. Vacher n'a plus que quelques jours à passer à la prison Saint-Paul et sa comparution en cour d'assises peut être considérée comme prochaine.

Une rencontre sanglante

Une scène sanglante s'est déroulée à la frontière, près Blanc Misseron, sur la route de Valenciennes.

Le douanier Joveniaux, âgé de vingt-quatre ans, apercevant un individu d'allures louches, porteur d'une valise, s'approcha de lui et lui demanda ce qu'elle contenait. Pour toute réponse, l'individu sortit de sa poche un revolver Lebel, du modèle en usage dans l'armée française, et le déchargea quatre fois sur le préposé, qui tomba atteint à la tête et au dos.

L'assassin fut aussitôt poursuivi par deux douaniers et un d'entre eux nommé Piquenal le tua d'un coup de fusil.

Le douanier Joveniaux est dans un état désespéré.

CHRONIQUE LOCALE

Certificat d'aptitude à l'enseignement du dessin

L'examen pour le certificat d'aptitude à l'enseignement du dessin dans les lycées et les collèges (1^{er} degré) commencera le mardi 12 avril prochain.

Pour être admis à y prendre part, les aspirants devront adresser au Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, avant le 20 mars, une demande sur papier timbré, à laquelle ils annexeront leur acte de naissance.

Postes et télégraphes

Les jeudi 24 et vendredi 25 mars, il sera ouvert à Cahors un concours pour l'admission à des emplois de dame dans l'administration des postes et télégraphes.

50 DATES HISTORIQUES

Les élèves de l'enseignement secondaire et surtout de l'enseignement primaire n'ont pas toujours une idée nette des grandes périodes et des grandes dates historiques.

L'enseignement patriotique et l'enseignement civique en souffrent. M. André, ancien élève de l'école normale supérieure de Saint-Cloud, professeur d'école normale, inspecteur de l'enseignement primaire à Cahors, vient de résumer la vie nationale en 53 tableaux muraux, renfermant 53 grandes dates historiques (Périodes, grands événements intérieurs ou extérieurs).

En les placardant sur les murs des écoles primaires, des lycées et collèges, des écoles normales, des salles de classe et des salles d'étude, les élèves apprendront l'histoire en quelque sorte à leur insu, sans effort et sans travail.

Un certain nombre de municipalités ont même manifesté le désir de placer ces tableaux muraux dans les salles de mairie, puisqu'ils résument la vie nationale et peuvent servir à l'instruction des citoyens.

Ces tableaux, bien composés établis sur

du parchemin, serviront, de plus, à décorer les salles de classe et les salles de mairie.

Le cadre de chaque tableau est tricolore, et les dates ressortent clairement, même à une distance assez grande.

Prix des 53 tableaux pris chez M. Coueslant, imprimeur-éditeur, rue des Capucins, n° 1 : 5 francs.

AVIS AUX ABONNÉS

Nous prions nos abonnés dont l'abonnement est expiré, de vouloir bien nous adresser, en un mandat poste, le montant de leur souscription. — Les bureaux de poste reçoivent les abonnements sans augmentation de prix.

A dater du 1^{er} avril, nous ferons présenter aux retardataires, une quittance du prix de l'abonnement.

Fêtes de Pâques 1898

Extension de la durée de validité des BILLETS Aller et Retour

A l'occasion des Fêtes de Pâques, la Compagnie d'Orléans rendra valables jusqu'au Jeudi 21 Avril inclus les coupons de retour des BILLETS d'Aller et Retour à prix réduits, qui seront délivrés, aux conditions de son Tarif spécial G V n° 2, pendant la période du Samedi 2 avril inclus au Mercredi 20 Avril inclus.

Ces billets conserveront la durée de validité déterminée par le Tarif précité, lorsqu'elle expirera après le 21 Avril.

CAHORS

RÉCLAME FOR EVER !

La *Démocratie* n'est nullement satisfaite de l'entrefilet que nous lui avons consacré ces jours derniers !

M. X... se charge de nous l'apprendre, dans un article qui s'allonge une colonne durant et qui débute ainsi :

« Un inconnu qu'on dit s'appeler M. Coueslant, dans un article qui voudrait être méchant, prend à partie la *Démocratie*... »

Le rédacteur de cette feuille s'est chargé de faire connaître le nom de l'inconnu au public. Encore qu'il n'ait pas eu grand mal à cela, je le remercie sincèrement et regrette seulement de ne pouvoir lui rendre la pareille. Mais voilà, à la *Démocratie* on est très modeste et de peur d'être trop connu, sans doute, on remplace généralement le nom propre par un X. ou un Y.

Mon contradicteur constate en second lieu que j'ai voulu être méchant (?) mais que je n'y ai pas réussi. C'est là, me semble-t-il, un compliment qui m'est d'autant plus sensible qu'il me vient d'un X. — un personnage connu comme vous voyez ! — qui ne paraît pas précisément vouloir m'être agréable.

Aussi bien, peu m'importent ses appréciations à mon égard. En signalant l'incorrection dont j'ai parlé j'ai tout simplement usé de mon droit strict. Il y avait là une question qui intéressait tous les journalistes — auraient-ils fait leurs premières armes dans le *Manuel de la Cordonnerie*, ô spirituel confrère ! — et en l'appréciant comme il me convenait, je n'ai nullement dépassé les limites permises.

Et d'ailleurs je répète qu'il est indiscutable que la cause première du duel provenait des attaques de la *Démocratie*, cela ne fait de doute pour personne excepté pour les rédacteurs — connus ! — de la *Démocratie*.

Et encore le soin qu'ils apportent à se justifier n'est-il pas une preuve évidente qu'ils ont eux-même compris l'étrangeté de leur attitude ?

Quant à la liste de 1874, je prétends encore que l'accusation n'a aucune portée par les motifs que j'ai détaillé ici-même il y a quelques jours. Et d'ailleurs l'un des conseillers municipaux actuels, républicain de vos amis, ne figurait-il pas lui aussi sur cette liste et prétendriez-vous qu'il était guidé par un but politique en acceptant d'affronter les suffrages des électeurs aux côtés de M. Canguard ?

Vous voyez bien que votre accusation ne tient pas debout. Et d'ailleurs pourquoi avez-vous soigneusement évité d'apprécier le vote de 1870 que je vous rappelais ? Preuve nouvelle que vous vous rendez compte une fois de plus que l'accusation portée par vous n'avait rien de fondé.

En terminant, X. me prie de vouloir bien en rester là, sinon !.....

Mazette, mes bons messieurs, vous n'y allez point par quatre chemins et vous avez su la libre discussion des arguments d'un persuasif peu ordinaire !

Eh ! bien, je le regrette, mais ne vous en déplaie je continuerai, après comme avant, à entretenir mes lecteurs des choses que je croirais devoir les intéresser ; vos menaces n'obtiendront pas, croyez-le, le résultat désiré. De ce que l'on est rédacteur à la *Démocratie*, il ne s'ensuit pas que l'on soit nécessairement un terrifiant croquemitaine !...

Je tiens simplement à constater enfin qu'il n'y a aucun rapport — vous le savez parfaitement — entre l'incident que vous signalez à la fin de votre article et celui qui nous occupe.

Et d'ailleurs, n'est-ce pas chez vous seulement que se trouvent les gens qui ont le monopole de toutes les vertus y compris celui de la bonne éducation ? Vos journaux l'affirment tous les jours. Cela doit être vrai !

A. C.

LA RÉPONSE DE M. REY

A la suite de la question qui lui a été posée par plusieurs journaux, M. Rey, député, écrit à un de ses amis de Cahors, une lettre dont nous détachons les passages suivants :

« Le bruit que l'on fait courir d'une prétendue alliance entre M. Bourdin et moi est absolument faux. Je ne ferai jamais alliance qu'avec des républicains de la veille, ayant donné depuis longtemps des gages de fidélité et de dévouement à la République.

« Je vous remercie de m'avoir prévenu immédiatement de ce bruit qui n'a pu être lancé que par des personnes intéressées, car il me fournit l'occasion de le démentir immédiatement.

« D^r REY. »

Correspondance

On nous prie d'insérer la lettre suivante adressée au *Rappel socialiste* :

Paris, le 15 mars 1898.

Monsieur le Directeur,

On me fait parvenir le numéro du *Rappel socialiste* du 12 mars, qui annonce que le Comité républicain de Cahors « tient mon nom en réserve » pour la candidature radicale aux prochaines élections législatives.

S'il en était ainsi, ce serait évidemment avec mon assentiment.

Depuis que je n'appartiens plus à l'administration préfectorale active, où j'avais de mon mieux combattu la candidature d'argent à Bagnères-de-Bigorre, et l'influence clérical et réactionnaire à Château-Gontier et à Nogent-sur-Seine, et affirmé, comme dans mon pays natal, les opinions que vous me connaissez, je suis, tant par mes fonctions nouvelles que par les occupations que je me suis créées, tenu à l'écart de la politique actuelle.

J'estime que ma réserve doit avoir une durée plus longue que le temps qui nous sépare de la période électorale prochaine.

Mon père, d'ailleurs, a l'honneur de représenter le département du Lot au Parlement : je ne saurais avoir le désir, que rien ne justifierait aujourd'hui, de solliciter, moi aussi, charges et honneurs.

Votre information est donc inexacte : je vous prie de la démentir en publiant cette lettre.

Recevez, Monsieur le Directeur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

ERNEST TALOU,

Ancien sous-préfet, Inspecteur du Service des Enfants assistés de la Seine.

163 bis, rue de Vaugirard.

Commission départementale

Séance du 14 mars

Présents : MM. Iscard, président, Pradines, Delport, Laparra et Relhié, secrétaire.

Absents : MM. Cocula et Longpuech, excusés.

M. le Préfet assiste à la séance. Assistance publique. — Pensions aux vieillards et infirmes indigents. 6 demandes approuvées.

Enseignement agricole et travaux manuels. — Répartition du crédit de 500 fr. Approuvé.

Concession d'appareils orthopédiques en faveur des nommés :

Canet, de Teyssieu. Approuvé.

Jammes, de St-Médard-de-Presque. Approuvé.

Constans, Marie, de Larroque-des-Arcs. Approuvé.

St-Laurent. Construction d'un mur de clôture au presbytère de Lohmie. Approuvé.

Fargues. Réparations au presbytère de Mascayrolès. Ajourné.

Promilhanes. Réparations au presbytère. Accordé 75 fr.

Pern. Réparations à la toiture de l'église. Accordé 50 fr.

Concorès. Réparation du mur de soutènement du jardin du presbytère. Rejeté.

Cieurac. Réparations au clocher de l'église et au presbytère. Accordé 100 fr.

Montcabrier. Réparations à l'église et au presbytère. Accordé 50 fr.

Saillac. Réparations à l'école mixte de Jambusse. Accordé 150 fr.

Soturac. Réparations à l'école des filles. Accordé 150 fr.

St-Dauphins. Réparations à la maison d'école. Accordé 50 fr.

Uzech. Réparations à la maison d'école. Accordé 100 fr.

Orniac. Reconstruction d'un lac. Accordé 87 fr. 29.

Praysac. Reconstruction d'un mur de clôture au cimetière. Ajourné.

Saillac. Construction d'un lac. Ajourné.

Saillac. Construction d'un mur au cimetière. Ajourné.

Vaccinations animales. — Répartition du crédit. Ajourné.

La Commission, sur la demande de M. Laparra, prie M. le Préfet, de vouloir bien prendre des informations sur la question de savoir si les vétérinaires exigent une rétribution de la part des propriétaires.

Fiaujac-Lalbenque. Chemin n° 9. Avant-projet approuvé. Utilité publique.

Payrac. Chemin n° 5. Déclassement approuvé.

Livernon. Chemin n° 4. Déclassement approuvé.

Bannes. Chemins n° 2 et 4. Déclassement approuvé.

Gignac. Chemin n° 8. Classement approuvé.

Lamothe-Fénelon. Chemin n° 9. Avant-projet adopté. Utilité publique.

Vieillards et infirmes hospitalisés. — Liquidation de la dépense en 1897.

Suicide au 7^e

Aujourd'hui, à midi 1/4, le jeune soldat Esclasse, de la 4^e compagnie, se trouvait dans sa chambre avec quatre camarades. Il nettoyait son fusil, modèle 74, lorsque tout-à-coup il s'écria : « Adieu, mes amis ! » Aussitôt une détonation se faisait entendre et le pauvre soldat s'affaissait sur le sol. Les quatre témoins, épouvantés, sortirent précipitamment de la chambre en appelant au secours.

On prévint immédiatement le médecin du régiment et le commissaire de police qui arrivèrent peu après.

On constata qu'Esclasse avait quitté son soulier gauche pour pouvoir presser plus facilement la détente avec l'orteil du pied.

Tout le côté droit de la tête était broyé, les os étaient épars, la cervelle avait jailli de tous côtés sur les murs, au plafond et sur les 4 témoins du suicidé. Le képi, en lambeaux, avait été projeté au fond de la chambre.

On a trouvé sur le lit du pauvre garçon deux lettres, l'une affranchie, adressée à M. Esclasse père, l'autre à la mère du jeune soldat. Sur l'enveloppe de cette dernière lettre se trouvaient 15 centimes pour l'affranchissement.

A côté de ces lettres se trouvait une feuille de papier sur laquelle le soldat Esclasse disait qu'il serait reconnaissant aux journaux d'annoncer qu'il meurt en honnête homme et sans avoir rien à se reprocher.

La balle a traversé le plafond de la chambre et a été retrouvée dans les combles.

On ignore les motifs qui ont poussé ce jeune homme à cette funeste détermination. Esclasse était un peu exalté mais bon soldat. Il y a quelque temps, à la suite d'une faute commise à la caserne, il dénonça un caporal qui fut cassé. Depuis lors, il était d'un caractère inquiet, il se figurait qu'il était en butte à la malveillance de ses chefs, la moindre punition lui semblait être le résultat d'une persécution. Et cependant le pauvre garçon, bon soldat, nous l'avons dit, était fort peu puni.

Dernièrement enfin il disait qu'il ne terminerait pas son service sans aller aux compagnies de discipline.

C'est donc à cet état d'excitation, sans doute, qu'il faut attribuer ce suicide.

Les parents qui habitent Castelnaud, canton de Cancon (Lot-et-Garonne) ont été prévenus aussitôt.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME DES 17 ET 20 MARS 1898

L'Artilleur (Allegro)	Leroux.
La Dame blanche (Ouverture)	Boïeldieu.
La fille de Mme Angot (Valse)	Lecoq.
Carmen (Fantaisie)	Bizet.
Patrouille Turque	Michaëli.

De 3 h. 1/2 à 4 h. 1/2 (Allées Fénelon).

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 15 au 17 mars 1898

Naissances

Marie-Joséphine-Juliette, rue St-James, 6.
Palame, Antoinette-Marie-Denise, rue Victor Hugo, 1.
Albert, rue Brives, 7.

Arrondissement de Cahors

PUY-L'ÈVÈQUE. — Election cantonale. — M. le docteur Péné, est candidat républicain pour l'élection au conseil d'arrondissement qui aura lieu le 27 mars courant.

M. le docteur Péné dont le succès paraît assuré, adresse aux électeurs une profession de foi excellente que nous serons heureux de publier dans notre prochain numéro.

FONTANES. — M. Cazes, Jean-Antoine a été élu dimanche dernier, conseiller mu-

nicipal, en remplacement de M. Dugès, maire, décédé.

M. Cazes n'avait pas de concurrent Il a réuni 85 suffrages sur 112 votants.

LARAMIÈRE. — M. Masbou, François-Silvère, propriétaire à Sabrié, maire de la commune, est décédé lundi dernier, après une courte maladie.

M. Masbou n'était âgé que de 37 ans.

St-PANTALÉON. — M. Gleizes, Séverin, commandant d'infanterie en activité de service, précédemment nommé conseiller municipal, a été élu dimanche, maire de la commune, à l'unanimité des membres du conseil. Cette double élection ne peut qu'être annulée. L'honorable M. Gleizes étant actuellement inéligible aux fonctions municipales.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — Arrestation. — Le jour de la foire, le commissaire de police a mis en état d'arrestation, sur les indications du jeune Jules Dardennes, ferblantier, un voleur à la tire qui aurait été surpris en flagrant délit. Il a été arrêté à la gare, au moment où il allait prendre le train.

On a trouvé sur lui le portemonnaie qu'il avait dérobé à Mme Lieux, de Figeac, et qui contenait 180 fr. en or.

Nos félicitations au jeune Jules Dardennes.

Accident. — Un accident qui aurait pu avoir des suites funestes est arrivé au pont en construction sur le Célé, dans la commune de St-Sulpice.

Pendant qu'on levait les cintres, une planche s'est brisée, précipitant dans l'eau M. Blanc, entrepreneur, et le conducteur des ponts et chaussées de Cajarc. M. Blanc a eu une jambe brisée ; le conducteur n'a eu aucun mal.

Foire et marché. — La foire du 15 a été relèvement peu importante.

Voici les cours :

Blé, 26 fr. 50 ; avoine, 9 fr. 50 ; maïs, 15 fr. ; haricots, 17 fr. 50, le tout l'hectolitre.

Trèfle et sainfoin, 30 fr. les 50 kilos.

Bœufs d'attelage, de 600 à 900 fr. ; bœufs gras, de 32 à 36 fr. le quintal ; veaux et moutons, de 0,65 à 0 fr. 80 le kilo ; chevreaux, de 4,50 à 5 fr. la pièce ; porcs gras, de 46 à 50 fr. le quintal.

Volaille, de 0,65 à 0 fr. 80 la livre ; œufs, 0 fr. 55 la douzaine.

Truffes, 3,50 à 3 fr. 80 la livre.

St-MÉDARD-NICOURBY. — Chien enragé. — Un chien de chasse de belle taille vient d'être abattu au moulin de Pantuéjoul, commune de Gorses.

Après s'être acharné sur le chien de la maison, il continua son chemin dans la direction du Cantal, lorsque le garçon du moulin s'arma d'une fourche en fer et se mit à sa poursuite.

Il l'atteignit au moment où, repris d'un accès de rage, il arrachait de la bruyère à pleine bouche.

En traversant la commune de St-Médard-Nicourby, après s'être laissé caresser par un enfant, il essaya de mordre le père de cet enfant.

Le collier du chien portait le nom d'un propriétaire de Salviac, M. C.

Arrondissement de Gourdon

LACHAPPELLE-AUZAC. — Incendie. — Le 11 mars, une grange appartenant au sieur Jean Montazel, propriétaire à Lachapelle-Auzac, a été détruite, avec tout ce qu'elle renfermait, par un incendie dont on ignore la cause.

Les pertes, évaluées à 2.585 francs, sont couvertes par une assurance.

MONTVALENT. — Vol. — Un vol qualifié de divers objets aurait été commis au préjudice de dame Céline Clavel, veuve Cabelauche, institutrice à Montvalent.

PETITE CORRESPONDANCE

☒ A. M. P. B. Cahors. — L'organisation d'une tombola, même de bienfaisance nécessite l'autorisation administrative prévue par la loi du 21 mai 1836 sur les loteries.

☒ A. M. R. M. — Le maire peut s'opposer à la sortie en corps d'une société qui se rend, bannière en tête de la mairie à l'église ; mais il doit prendre un arrêté général et permanent.

Si la société persistait à sortir, procès-verbal pourrait être dressé et la société serait condamnée par application de l'art. 471 du Code pénal.

BULLETIN FINANCIER

Les dispositions du marché ne se sont pas modifiées, elles restent encore hésitantes, cependant la ferme attitude du marché de Londres paraît avoir été la cause de l'arrêt du mouvement de baisse.

Nous retrouvons le 3 0/0 à 103,80 sans changement, l'amortissable à 102,70 et le 3 1/2 0/0 à 106,90.

Le Crédit Foncier est à 668 ; le Crédit Lyonnais à 855 en reprise de 5 fr. ; le Comptoir National d'Escompte à 589 n'a pas varié ; la Société Générale cote 540.

Le Suez a repris de 24 fr. à 3454.

Nos chemins n'ont pas sensiblement varié. Parmi les fonds étrangers l'Extérieure clôture à 52 15/16 au lieu de 53 aorés 52 1/4 et 53 3/4, comme cours extrêmes, l'Italien a repris de 30 fr. à 93,20 ; le Turc D cote 21,40, la Banque Ottomane 54 et le Russe 3 0/0 4891 à 96,60.

Le Crédit Foncier Egyptien qui a donné 6 fr. de dividende par action libérée de 125 fr. contre 2,50 en 1897 et 5 fr. en 1898, émet par les soins de la Banque de Paris et de la Société Générale, 30.000 obligations de 500 fr. 3 1/2 0/0 remboursables à 515 non convertibles avant 1905. Revenu de 8 fr. 75 par semestre net d'impôt. C'est du 3,53 0/0 avec une prime de 20 fr., le prix d'émission étant fixé à 495 fr. On peut souscrire dès à présent en envoyant 50 fr. par titre demandé, les Agences de la Société Générale dans les Départements reçoivent dès aujourd'hui les demandes de souscription.

LE COCHER 606

Première partie

VIII

LES SUITES D'UN DÉMÉNAGEMENT

Quand il prépara ses papiers pour se transporter à son tour rue de Navarin, il ouvrit une caisse où il avait renfermé ce qui lui restait de plus précieux. Il retrouva dans les profondeurs du coffre une paire de fleurets rouillés, un éventail de femme et un traité sur les haras. C'était les dernières épaves de sa fortune passée.

Les fleurets lui rappelaient ce qu'il avait aimé le plus après les chevaux, ses exercices à la salle d'armes. Il les avait gardés sans espoir de s'en servir jamais, mais il soupçonnait quelquefois en les revoyant. L'éventail destiné à Anna avait été refusé par elle dans une heure de caprice. Il l'avait conservé en souvenir des mains mignonnes auxquelles il avait été offert.

Il l'enveloppa soigneusement dans un vieux journal ainsi que les fleurets. Quant au traité sur les haras, il y jeta un dernier regard,

le feuilleta quelques minutes, et le mit sous son bras.

Il sortit et alla chez un des marchands de bric-à-brac dont foisonne Montmartre. Les fleurets trouvèrent bientôt un amateur. On les lui acheta au prix du fer. L'éventail, ouvert par la femme du marchand, fut estimé quarante sous. Il avait coûté cent francs.

Levignan n'hésitait pas à s'en défaire, mais devant cette offre mesquine, il le remit dans sa poche. Quant au livre on lui en donna cent sous.

Il jugea prudent de descendre jusqu'à la rue des Martyrs, et là on lui offrit au premier mot dix francs des deux objets. C'était encore insuffisant pour lui, il se disposait à se retirer, lorsque la marchande le retint et le pria de lui permettre d'examiner de nouveau l'éventail.

— Il est tout neuf, dit-elle comme pour s'excuser ; à la rigueur pour un autre ça vaudrait bien vingt francs, mais pour moi qui ne vend guère de ces choses-là...

— Puisque je vous laisserai le livre pardessus le marché, insista Levignan.

Elle le prit et le déposa dédaigneusement sur le bord de sa vitrine. Au même moment, un monsieur s'arrêta et se mit à le feuilleter.

La marchande fit aussitôt signe au cocher de garder le silence.

— Combien ce volume ? demanda l'amateur.

— Ca, monsieur, c'est dix francs. Vous ne trouverez pas d'occasion pareille dans tout

Paris. Un beau volume illustré, dix francs c'est pour rien.

Levignan s'était retourné, ne tenant pas à assister à ce débat mercantile.

— C'est un peu cher, observa l'amateur, mais je le prends à cause de l'ancien propriétaire qui a mis son nom sur la première page et qui m'était beaucoup connu.

En même temps il ouvrit son porte-monnaie, donna dix francs et disparut.

Levignan avait envie de serrer la main à cet homme rare qui gardait le souvenir de son amitié. Il avait parfaitement reconnu l'un de ses anciens camarades de plaisir ; mais pour celui-ci comme pour tout autre, il était condamné au silence.

— Vous me portez chance, dit la marchande ; voilà cinq francs pour vous. Tout à l'heure, je vous aurais pas donné dix sous de votre bouquin.

— Et mon éventail ?

— Votre éventail, ce sera vingt francs maintenant.

Le cocher sortit ravi. Il avait désormais de quoi payer un robe à sa fille. Il se rendit en toute hâte chez un marchand de nouveautés pour acheter du cachemire noir. Les vingt-cinq francs y suffirent à peine. Il aurait bien voulu cependant offrir quelque chose à Céline, mais la robe de Marie ne pouvait être trop grossière ni trop étroite. Il prit sur la modique somme destinée à payer son café de tous les jours, et fit emplette, pour six francs, d'un fichu de dentelle. Ces objets soigneusement empaquetés il remonta chez lui et les

enferma dans la caisse d'où il avait tiré les fleurets, l'éventail et le livre.

Le lendemain, à son lever, il courut chercher sa voiture, monta rue Gabrielle, et déménagea son très modeste mobilier qui consistait en un lit, une table, deux chaises et la précieuse caisse. Il se rendit directement rue de Navarin, 10. Marie le reçut en battant des mains.

— Enfin, vous voilà ! Comme nous allons vous arranger tout ça ! Votre chambre sera jolie, jolie, vous verrez !

— L'arrangement sera pour demain, objecta Levignan ; en ce moment je suis trop pressé, mes cheveux m'attendent.

Il ne prit que le temps de décharger sa voiture.

Mais le soir, quand il rentra après minuit, il fut agréablement surpris de trouver sa chambre en bon ordre, son lit fait, et un petit rideau blanc, qu'il ne savait pas lui appartenir, placé à la porte vitre lui servant de fenêtre.

Ses pauvres meubles n'avaient jamais été si bien frottés, si luisants. Sur la cheminée, vide de tout ornement, il aperçut un verre, une carafe d'eau et un flacon de cognac.

— Tiens, mais ce n'est pas à moi ! fit-il involontairement.

Au même moment il entendit frapper du côté des dames Favrot, à la porte de communication.

(A suivre).

Bourse de Paris

	COMPTANT Cours du jour	TERME Cours du jour
3 0/0.....	103 80	103 80
3 0/0 amortissable.....	102 20	102 72
3 1/2 0/0 1894.....	106 90	106 97
Tunis, obl. 3 0/0 1892.....	503	—
Annam, Tonkin, 2 1/2, 1896.....	90 75	—
Madagascar 6 0/0, 1887.....	91 50	—
Angleterre 2 3/4 0/0, c. 100 L.....	113	—
Autriche 4 0/0 or (40 flor.).....	105 50	—
Egypte unifiée 500 fr.).....	109 70	—
— Daira-Sanieh (20 f. or.).....	106 75	—
— Privilegiée (500 f. cap.).....	105 80	—
— Domaniales (20 L. cap.).....	106 50	—
Espagne 4 0/0. Extér. (40 p.).....	59 05	59 35
Hongrie 4 0/0 or (40 flor.).....	104 20	104 15
Italie 5 0/0 (1.000 f. de rente).....	94 57	94 55
Portugal 3 0/0 (20 L. cap.).....	20 10	—
Roumain 5 0/0 1875.....	105 50	—
Russie 4 0/0 1867-69.....	104 60	—
— 4 0/0 1880.....	104 50	—
— 4 0/0 1889, coup. de 100 fr.....	105 30	—
— 4 0/0 1890, 2 ^e et 3 ^e émis.....	—	—
— 4 0/0 consol., 1 ^{re} et 2 ^e série.....	104 30	—
— 3 0/0 1891, or, t. p.....	97 35	97 30
— 3 1/2 0/0 1894.....	101 15	101 85
Turc, série D.....	22 32	22 42
Ottomanes priorité (500 f.).....	474 50	473
Douanes ottomanes (500 f.).....	—	—
Banque de France.....	3510	—
Banque Paris et Pays-Bas.....	928	—
Comptoir national d'escompte.....	599 50	598
Crédit algérien.....	—	—
Crédit foncier de France.....	663	—
Crédit indust. et commercial.....	604	—
Crédit lyonnais.....	858	857
Société de Crédit mobilier.....	50	—
Société générale.....	543	—

Chemins de fer et Ville de Paris

	COMPTANT Cours du jour
Chemins de fer département. (t. bleus).....	469
— (t. rouges).....	463
Est-Algérien, 3 0/0.....	475
Est, 3 0/0.....	483
— nouvelles, 3 0/0.....	485
Midi, 3 0/0.....	483
— nouvelles, 3 0/0.....	487 50
Nord, 3 0/0.....	483 75
— nouvelles, 3 0/0.....	492 25
Orléans, 3 0/0.....	482
— 1884, 3 0/0.....	488
Ouest, 3 0/0.....	482 50
— nouvelles, 3 0/0.....	488 25
Ouest-Algérien, 3 0/0.....	477 50
Paris-Lyon-Méditerran. (fusion).....	481 25
— nouvelles, 3 0/0.....	484 25
Sud de la France, 3 0/0.....	470
Ville de Paris 1855-60, 3 0/0.....	—
— 1865, 4 0/0.....	571
— 1869, 3 0/0.....	432 50
— 1871, 3 0/0.....	418 50
— 1871, quarts remb. à 100 f.....	111 50
— 1875, 4 0/0.....	587 50
— 1876, 4 0/0.....	589 50
— 1886, 3 0/0.....	408
— 1886, quarts remb. à 100 f.....	102
— 1892, 2 1/2 0/0 remb. 400 f.....	396
— 1892, quarts remb. à 100 f.....	103 50
— 1894-96, 2 1/2 0/0, r. 400 f.....	401 75

Bibliographie

LA NATURE, Revue des sciences illustrée, Henri de Parville, rédacteur en chef (Masson et Cie, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris). — Sommaire du n° 1294, du 19 mars 1898.

Villages néolithiques des bords de la Seine, par Z. borowski. — L'argentaurum, par C.-E. G. — Promenades de Paris, par J.-F. Gall. — La perte du croiseur cuirassé américain « Maine », par le Commandant G. — Notes radiographiques, par Ch.-Ed. Guillaume. — Le pont Victoria, par E. Maglin. — Annales célestes du dix-septième siècle, par Henri de Parville. — Masques respirateurs contre les poussières industrielles, par L. Leroy. — Les neiges en Anatolie par Dybowski. — La photographie en couleurs naturelles, par Auguste et Louis Lumière. — Chronique. — Académie des Sciences; séance du 14 mars 1898, par Ch. de Villegentil. — Course de 409 kilomètres en voiture, par De Ruat. Ce numéro contient 10 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

TOUR DU MONDE. — Journal des voyages et des voyageurs. — Sommaire du N° 12 (19 mars 1898).
1° An pays des Ba-Rotsi (Haut-Zambèze), par M. Alfred Bertrand.
2° A travers le monde : La Corée et la Question d'Extrême-Orient.
3° Excursions : Coins de France : Luites bretonnes à Scaër, par M. Georges Sarvières.
4° Profils des Voyageurs : Améric Vespucce, son acte de naissance et son porrait.
5° La lutte économique : Le Commerce Anglais.
6° Livres et Cartes.
7° Conseils aux voyageurs : De la manière de s'orienter en voyageant, par Paul Combes.
Abonnements : Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr. Bureaux à la librairie Hachette et Cie, 79, Bd Saint-Germain, Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1320^e livraison (19 mars 1898).
Le démon des sables, par M. Gustave Toudouze. — Les Diamants monstres, par Daniel Bellet. — Lettres du Régiment, par Louis d'Or. — Beaux-frères, par B. A. Jeanroy. — Les timbres-poste (Allemagne), par Lucien d'Elne.
Abonnement : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Bureaux à la librairie Hachette et Cie, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

SAINTE-NICOLAS. — 19^e année. — Sommaire du n° 16. — 17 mars 1898.

Jean Tapin (Cap. Danrit). — Les souliers brodés (G. des Brulies). — Vercingétorix (Tante Nicole). — L'enfant prodige (Louis Morin). — Philéas et Chantrouille (Esp.). — Boîte aux lettres. — Tirelire aux devinettes.
Illustrations par P. de Séman, P. de Weber, Louis Morin, etc.
Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie.
Bureaux à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.
Abonnements : Six mois, 10 fr. Un an, 18 fr.

LE MUSÉE DES FAMILLES (62^e année) paraissant deux fois par mois, publiée dans son numéro du 15 Mars 1898 :

Fille de France, par Louis Brunet. — Cause-rie, par E. Muller. — Bertha Siljen, par Mme Drut-Fontès. — Croisière de vacances dans le Levant, par G. Migeon. — Mouvement scientifique, par G. Brunel. — Une vocation scientifique, par J. H. Fabre. — Fleurs artificielles, par M. Meindre. — Théâtres, par St-André. — Mo-saïque.
Illustrations par F. Gottlob, Verne, M. Des-sertenne, et d'après des photographies et de vieilles estampes.
Prix d'abonnement : Paris, un an 14 fr. Départements, 16 francs, à la Librairie Ch. Delagrave 15, rue Soufflot, Paris.

VIENT DE PARAITRE
NOUVEAU COURS DE MORALE
Rédigé conformément aux programmes officiels du 27 juillet 1882

COURS ÉLÉMENTAIRE ET MOYEN
L'Enseignement Moral à l'École primaire

par F. VIALA, instituteur public
Avec une préface de M. MOURGUES, insp. pri^{re}
Livre de morale pratique et de lecture courante
1 vol. in-12 cartonné, 272 pages, 1 fr. 40
Augustin CHALAMEL, éditeur, 17, rue Jacob, PARIS
Se vend aussi chez l'AUTEUR, à LASALLE (Gard).

CONDITIONS DE VENTE :
Envoi franco contre le montant en timbres-poste ou mandat pour les spécimens. — Remise ordinaire pour les commandes.
Pour les commandes adressées à l'auteur, à LASALLE (Gard) contre le montant en timbres-poste, remise de 20 0/0 franco de port (pour les membres de l'enseignement seulement). Indiquer la gare qui dessert la localité.
On est prié de faire inscrire l'Enseignement moral sur la liste départementale lors de la prochaine conférence cantonale.

MAISONS RECOMMANDÉES

J. VALDIGUIÉ
PHOTOGRAPHE A CAHORS
Lauréat des grandes Expositions Internationales.
7 fois Hors Concours.

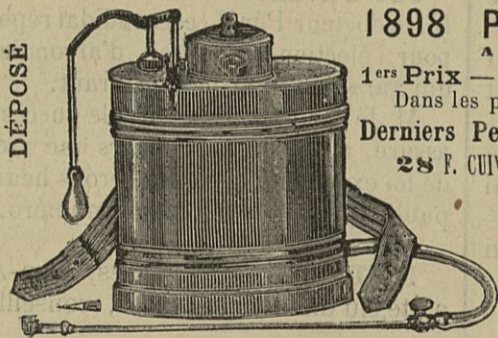
Opère tous les jours, de 8 h. du matin à 5 h. du soir. — Tous genres de travaux garantis avant livraison. — Derniers progrès du jour.
Spécialité d'AGRANDISSEMENTS INALTÉPABLES jusqu'à 2 mètres de hauteur sur 1 mètre de large.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

AVIS DE LA COMPAGNIE

La Compagnie du chemin de fer d'Orléans a consenti, sur la demande du Commissariat général de l'Exposition, une réduction de 50 % sur les prix de ses tarifs généraux et spéciaux, avec minimum de 2 centimes par tonne et par kilomètre, pour le transport des matériaux destinés à la construction des palais, pavillons et autres ouvrages que l'Administration de l'Exposition de 1900 édifiera en vue de cette Exposition.

Les intéressés devront s'adresser au Commissariat général de l'Exposition pour faire ramener, par son intermédiaire, à ce taux de réduction, les prix qui leur auraient été réclamés pour ces transports.



1898 PULVÉRISATEUR-DEPEYRE

A pompe directe et air comprimé
1^{er} Prix — Hors Concours — Médailles d'Or
Dans les principaux Centres viticoles de France
Derniers Perfectionnements. Appareil garanti
28 F. CUIVRE JAUNE — 30 et 32 F. CUIVRE ROUGE

F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant
Chevalier du Mérite Agricole
18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot)
NOTA. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt.

Billets d'aller et retour de famille
Pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets de famille de 1^{re}, 2^e et 3^e classes, comportant une réduction de 20 à 40 0/0, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du Midi, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), et notamment pour : Arcachon, Biarritz, Dax, Goéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.



LE JOURNAL DU LOT
est en vente
à Cahors :

Chez M. CHAVAROCHE, buraliste, boulevard Gambetta.

— M. HERBLIN, au kiosque de la place d'Armes.

— Mlle Euphrasie IMBERT, marchande de journaux, à côté de la Mairie.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

LE SEQUESTRE

PAR
JULES DE GASTYNE

Première partie

VI

Il y avait si longtemps qu'il n'avait vu tout cela, la verdure, les arbres, les oiseaux, le soleil, dont les premiers rayons font rire les brins d'herbe mouillés.

Mais il ne pouvait pas même jouir de cette joie.

La peur d'être pris pesait sur ses épaules comme une chape de plomb et l'écrasait à terre, derrière des plis de terrain, la tête courbée, le dos voûté, comme s'il venait de commettre un crime !...

Ce n'était pas tout d'avoir conquis la liberté...

Il fallait rester libre !... Il fallait quitter l'Angleterre, gagner la France, la retrouver, et de là revendiquer son héritage, demander justice, loin de la puissance de ses ennemis.

Sa longue captivité avait affaibli le cerveau de Thomas... l'avait rendu tremblant et craintif.

Le malheureux redoutait ses ennemis comme il aurait redouté des génies surnaturels, les génies du mal.

Avec sa grande fortune, la haute situation de sa famille, les souvenirs laissés par son père, son frère devait être arrivé à une position considérable. Il devait être un des grands personnages de Londres, avoir sous ses ordres des régiments, tenir entre ses mains la justice, puisqu'il avait pu impunément spolier, séquestrer son frère, sans qu'on lui demandât compte de ces deux crimes.

Il ne pourrait donc lutter avec lui que lorsqu'il serait hors de ses attentes sur le sol étranger.

C'est à tout cela que l'infortuné réfléchissait.

Ce sont toutes ces pensées qu'il roulait dans sa tête pendant sa marche assombrie et craintive du côté de Londres.

Il voulait entrer dans la cité avant le grand jour.

Là seulement il pourrait trouver refuge, perdu dans le fourmillement humain.

Mais maintenant sa marche devenait plus difficile.

Les chemins se remplissaient de monde, de charrettes marchant vers Londres.

On le regardait d'un air stupéfait, et il courbait la tête, gêné.

C'était sa barbe surtout et ses cheveux qui le dénonçaient.

S'il avait pu s'en débarrasser, on ne l'aurait pas tant remarqué.

Mais il n'avait même pas le double penny nécessaire pour cette opération.

Pendant qu'il était cassé dans cette inquiétude, il s'entendit interpellé vivement.

— Hé ! le vieux ! criait une voix.

Il tressaillit, tourna la tête. Il aperçut dans une cour, derrière un mur, une jeune femme sur une charrette.

Au pied de la charrette, des légumes étaient entassés.

— Voulez-vous m'aider ? demanda la com-mère... J'ai été obligée d'envoyer John au champ chercher la jument et je suis seule pour charger ma voiture... et nous sommes en retard... voilà le soleil qui monte.

Thomas approcha.

— Ah ! vous serez payé, ajouta la femme, croyant qu'il hésitait.

Il fit un mouvement.

Payé !... Il aurait de quoi faire couper sa barbe et ses cheveux !

Il se mit à la besogne avec hâte.

La marchande était émerveillée de son agilité et de sa vigueur.

— Savez-vous que vous êtes encore vaillant pour votre âge, dit-elle, quand il eut terminé.

Pour son âge !... il n'avait pas quarante ans ?

— Vous avez bien soixante-dix ans ? ajouta-t-elle.

— A peu près... répondit-il.

Elle lui remit une petite pièce de monnaie,

et il s'éloigna rapidement.

Un peu plus loin, il avisait une boutique de barbier.

Il y entra.

Il en sortit un quart d'heure après, rajeuni, la figure libre... la tête légère.

Il lui semblait qu'il était sauvé.

Il était tellement changé que ses gardiens eux-mêmes ne pourraient pas le reconnaître.

Il marcha plus librement, mais il s'était cru plus près de Londres, car il était presque nuit quand il y arriva.

Néanmoins, il était plus tranquille maintenant... Il se reconnaissait... Il savait où il allait... Il avait un but... Puis, si on voulait s'emparer de lui, il se défendrait, amènerait la rue, ferait du bruit, forcerait la justice à s'occuper de lui.

Mais il voulait avant tout se rendre à la demeure de son frère, s'enquérir sans se faire connaître de ce que celui-ci était devenu, peser les chances qui lui restaient de se faire rendre ce qui lui appartenait.

Mais une grande déception l'attendait.

Son frère n'était plus en Angleterre depuis longtemps.

Il avait fait de mauvaises opérations et avait dû vendre tous ses biens.

On croyait qu'il s'était réfugié en France, à Paris, où il aurait refait sa fortune. Néanmoins, ajouta l'individu qui donnait ces détails à notre héros, il ne devait pas finir heureux.

(A suivre.)